



# inFOs

Octobre  
2018

*Ministère de la Transition Écologique et Solidaire  
Ministère de la Cohésion des Territoires*

## Compte-rendu de la CAP des SACDD 18 et 19 octobre 2018

S.A.C.D.D

### Table des matières

Déclaration à la CAP des 18 et 19 octobre 2018.....	2
Réponses de l'administration.....	3
Tableau d'avancement au grade de SACDD Classe Supérieure spécialité AG.....	3
Tableau d'avancement au grade de SACDD Classe Exceptionnelle spécialité AG.....	8
Les prochaines CAP .....	11
Les Coordonnées de vos élus.....	11

## DÉCLARATION À LA CAP DES 18 ET 19 OCTOBRE 2018

Madame la présidente, messieurs mesdames les représentants des personnels et de l'administration,

Cette CAP, reportée, va examiner les promotions pour l'accès au grade de classe supérieure et de classe exceptionnelle.

L'administration a informé tardivement les élus à la CAP des SACDD des taux pour le plan triennal 2019-2021 d'où le report de la CAP à aujourd'hui.

Ces taux qui étaient, en 2018, de 11 % pour le passage à classe supérieure et de 10 % pour le passage à classe exceptionnelle, sont désormais respectivement, pour 2019, de 10,5 % et de 10 % .

Cela signifie concrètement, pour 2019, une perte de 0,5 % de possibilités de promotions pour le passage à classe supérieure.

Et pire, les chiffres annoncés pour 2020-2021 sont de 10 % pour classe supérieure et 10 % pour la classe exceptionnelle.

Madame la Présidente, les élus Force Ouvrière vous demandent de donner le nombre exact de promotions pour le passage à classe supérieure sur les bases des tableaux de la CAP d'aujourd'hui :

- avec un taux de 11 % (qui était celui de 2018)
- avec un taux de 10,5 % , valable pour cette CAP
- avec un taux de 10 % prévu pour les années suivantes

Comme on peut le prévoir, le compte n'y sera pas!

Une nouvelle fois, les SACDD sont sacrifiés dans leur déroulement de carrière. Chaque plan triennal a fait l'objet d'une baisse drastique de la part de la Direction Générale de la Fonction Publique (DGAFP). C'est intolérable !

Nous vous rappelons, Madame la Présidente, que le corps des SACDD est composé à plus de 70 % de femmes. La baisse des taux de promotion a impact direct sur les inégalités de déroulement de carrière et par conséquent de rémunération au sein de nos ministères au moment même des négociations du nouveau protocole d'accord sur l'égalité professionnelle !

Les élus Force Ouvrière dénoncent la baisse significative des possibilités de promotions pour les agents.

Nous vous rappelons qu'à compter de 2020 le nombre de SACDD de classe normale promouvables à la classe supérieure va augmenter, progressivement, d'année en année, du fait de l'arrivée dans le corps des promus du plan de requalification de C en B.

Nous ne parlerons pas du « repyramidage » du corps des SACDD qui était pourtant un engagement ferme de la DRH lors de la mise en œuvre du NES en 2012.

Les taux d'aujourd'hui ne permettront pas la fluidité nécessaire à ce repyramidage. Mais il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

**En résumé, cette baisse des taux de promotion va impacter l'ensemble du corps de SACDD en limitant les possibilités d'avancement carrière.**

S'agissant plus particulièrement des éléments et tableaux de cette instance , lors de la pre-CAP Force Ouvrière a déploré que certains harmonisateurs ont utilisé des méthodes locales (application de critères factuels ou non) qui définissent le classement des agents.

De plus, certaines régions ont limité le nombre d'agents classés par rapport aux possibilités de promotion.

Dans le respect de l'égalité de traitement et le bon examen des dossiers, nous avons dénoncé ces pratiques différentes d'une ZGE à l'autre. Cela entraîne des méthodes disparates d'appréciation entre les régions. Les critères définis au niveau national en concertation avec les organisations syndicales nationales, doivent impérativement être respectés par les services en concertation avec les organisations syndicales locales. Par ailleurs, les classements issus des réunions de concertation locales doivent être également respectés par les ZGE.

Les élus sont intervenus lors de la pré-CAP pour dénoncer certaines situations. Ce qui explique que les classements entiers de certaines régions vont être mis en débat aujourd'hui.

S'agissant du concours interne exceptionnel du plan de requalification de B en A pour les SACDD, l'administration a choisi délibérément de taire le nombre exact de SACDD lauréats et promus en 2018, car ce plan de requalification n'a pas atteint ses objectifs finaux de promotions des SACDD de nos ministères. Pire, la DRH

pousse le cynisme jusqu'à envisager pour le prochain concours interne l'obtention de 15 à 20 postes d'attaché sur les 67 pour des agents d'autres ministères !

Pourtant, il était prévu des formations conséquentes de préparation à ce concours pour vos agents. Nos ministères ont transformé ce plan de requalification en affront pour les SACDD.

Concernant nos CAP et le dialogue social en général, il est parfaitement honteux que la DRH est annoncé que les CAP et le dialogue social, je cite «sont morts » et qu'en 2020 toutes les mobilités se feront au fil de l'eau ! Cette annonce faite aux gestionnaires RH d'administration centrale anticipe les volontés gouvernementales alors que les chantiers CAP 22 ne sont pas encore finalisés !

Comment expliquez vous cela madame la représentante de l'administration ?

Les élus FO à la CAP des SACDD

## RÉPONSES DE L'ADMINISTRATION

L'administration fournit enfin le bilan du premier concours interne exceptionnel du plan de requalification pour les SACDD :

76 agents ont été classés : 67 agents sur liste principale et 9 agents sur liste complémentaire.

65 agents classés sont issus de nos ministères et 11 de diverses autres origines. Sur les 65 agents issus de nos ministères, 3 corps sont représentés : 61 lauréats SACDD, 3 lauréats TSDD, 1 lauréat OPA.

Suite à 6 désistements, le bilan final fait état de 56 promus SACDD (54 AG et 2 CTT) et 11 promus issus d'autres ministères.

Pour résumer les SACDD ont perdu 11 possibilités de promotion !

Sur les 56 SACDD promus, 52 % sont SACDD CE, 27 % sont SACDD CS, 21 % sont SACDD CN.

## TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE SACDD CLASSE SUPÉRIEURE SPÉCIALITÉ AG

Conditions statutaires : être SACDD CN, avoir au moins un an d'ancienneté dans le 6ème échelon de SACDD CN, compter au moins 5 ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emploi de catégorie B ou de même niveau au 31/12/2019

1127 agents répondent aux critères statutaires, 193 agents sont classés pour 114 promotions.

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>				
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL	BOO	Véronique	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 26	ROCHE	Alex	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 73	BORGHESE	Pierre-Yves	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 42	MALARTRE	Florence	
Auvergne-Rhône-Alpes	DIR MC	WIDMANN	Sylvie	
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL	BERNARD	Laëtitia	
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL	ROBLET	Frédérique	
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL	PASQUIER	François	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDCS 38	ACCORSI	Aurélié	

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
<b>Bourgogne Franche-Comté</b>				
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 89	RAMSEY	Pascale	
Bourgogne-Franche-Comté	DREAL	DAUCOURT	Sophie	
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 39	PERNET	Véronique	
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 25	PENNEÇOT	Karine	
<b>Bretagne</b>				
Bretagne	DDTM 22	ROLAND	Stéphanie	
Bretagne	DDTM 35	NOSLEY-THIBAUT	Stéphanie	
Bretagne	DREAL	HEMERY	Xavier	
Bretagne	DREAL	MACE	Véronique	
Bretagne	DDTM 29	UGUEN	Anne marie	
<b>Centre Val de Loire</b>				
Centre-Val de Loire	DDT 28	DAVID	Marie Pierre	
Centre-Val de Loire	DDT 37	GOZILLON	Sylvie	
Centre-Val de Loire	DREAL	COURTAUD	Pierre	
Centre-Val de Loire	DDT 36	DUPUIS	Marie	
<b>Corse</b>				
Corse	DDTM 2B	RAFFINI	Jean-Pascal	
<b>Grand-Est</b>				
Grand Est	DDT 57	BARATEAU	Soazig	
Grand Est	DDT 10	ROUGNON	Elodie	
Grand Est	DDT 88	DANE	Thierry	
Grand Est	DREAL	CHARLIER	Anne-Françoise	
Grand Est	DDT 67	ANDRE	Carole	
Grand Est	DDT 54	CHOGNOT	Solange	
Grand Est	DDT 52	BOURRIER	Patricia	
<b>Haut de france</b>				
Hauts de France	DDTM 62	ALLAEYS	Nicolas	
Hauts de France	DDTM 59	ROPITAL	Marie-France	
Hauts de France	DDTM 80	DAMET	Odile	
Hauts de France	DDTM 80	WERMERT	Catherine	
Hauts de France	DDTM 62	LEVEQUE	Sophie	
Hauts de France	DDTM 80	SGHIR	Nadia	
<b>Ile de france</b>				
Ile de France	DDT 78	COUSTILLET	Sandrine	
Ile de France	DDT 95	COUBLE	Marie-Céline	
Ile de France	DRIEA	ABEELE	Isabelle	
Ile de France	DDT 91	BERNARDO	Hélène	

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
Ile de France	DDT 77	RULENCE	Véronique	
Ile de France	DRIHL	SOLER	Myriam	
Ile de France	DRIEA	CHARERAS	Vanessa	
Ile de France	DDT 77	FEZZAI	Laïd	
Ile de France	DDT 78	GREAUD	Karine	
<b>Normandie</b>				
Normandie	DREAL	PREVOST	Fabienne	
Normandie	DRAAF	LE SANN	Guillaume	
Normandie	DIR NO	LAMARCHE	Grégory	
Normandie	DDTM 50	DANIEL	Florence	
Normandie	DREAL	BLIN	Johan	
Normandie	DDTM 76	GOSSELIN	Mathias	
<b>Nouvelle Aquitaine</b>				
Nouvelle Aquitaine	DDCS 33	MONCHAUX	Dorothée	
Nouvelle Aquitaine	DDT 86	RENARD	Maryse	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 33	BAILLARGUET	Aline	
Nouvelle Aquitaine	DDT 79	BONNET	Sylvie	
Nouvelle Aquitaine	DIRM SA	DUMEAU	Yannick	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 64	LAVOIGNAT	Catherine	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 17	LAGARDERE	Florence	
Nouvelle Aquitaine	DREAL	VERDON	Nicole	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 17	CHARBONNIER	Nathalie	
Nouvelle Aquitaine	DDT 24	GIRARD	Evelyne	
<b>Occitanie</b>				
Occitanie	DDTM 66	LAGARDE	Brigitte	
Occitanie	DREAL	PROSDOCIMI	Chantal	
Occitanie	DIR SO	GREGORUTTI	Monique	
Occitanie	DDT 81	BOMPA	Cécile	
Occitanie	DDT 12	ESCASSUT	Agnès	
Occitanie	DDTM 34	GLEIZES	Jean-Jacques	
Occitanie	DDTM 30	CHECK	Catherine	
<b>Pays de la loire</b>				
Pays de la Loire	DDTM 44	MERRIEN MAAS	Aude	
Pays de la Loire	DDTM 85	PARE	Martine	
Pays de la Loire	DIRM NAMO	BONIZEC	Sylvie	
Pays de la Loire	DDT 49	BOISSARD	Mireille	
Pays de la Loire	DDT 53	GOUPIL	Sylvie	
<b>Provence Alpes Côte d'Azur</b>				
Provence Alpes Côte d'Azur	DDT 04	GAUBERT	Marie-Hélène	
Provence Alpes Côte d'Azur	DDT 05	VIAL	Violette	
Provence Alpes Côte	DIRM	LECONTE	Sylvie	

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
d'Azur				
Provence Alpes Côte d'Azur	DDTM 06	WAUTHY	Véronique	
Provence Alpes Côte d'Azur	DDT 84	DEHAIS	Anne-Clothilde	
Provence Alpes Côte d'Azur	DDTM 13	COTI	Brigitte	
<b>MIGT 8</b>				
MIGT8	DEAL MARTINIQUE	NAUD	Emile Jean	
MIGT8	DEAL GUYANE	HIERSO	Eliane	
MIGT8	DEAL GUADELOUPE	FOGGEA	Jeannine	
MIGT8	DEAL LA REUNION	JACQUEMART	Danièle	
MIGT8	DEAL LA REUNION	COLIN	Pascaline	
MIGT8	DEAL GUADELOUPE	BEAL	Angèle	
<b>Administration centrale</b>				
Administration centrale	DGITM	DALBINOE	Ginette	
Administration centrale	DGALN	MARY	Yvette	
Administration centrale	SG	VERQUIN	Laurence	
Administration centrale	CMVRH	PETIT	Dominique	
Administration centrale	SG	FARGANEL	Nathalie	
Administration centrale	CGDD	ROSSET	Frédérique	
Administration centrale	SG	SEDIRA	Nadia	
Administration centrale	CPII	BREMAND	Lionel	
Administration centrale	SG	CLAIN	Marie Nicole	
Administration centrale	CMVRH	LANGLOIS	Sophie	
Administration centrale	DGPR	DELMER	Hervé	
Administration centrale	Cabinet	SABATHIE	Dominique	
Administration centrale	SG	DAGUET	Séverine	
Administration centrale	CGDD	ROUX	Damien	
<b>CEREMA</b>				
CEREMA	DTEC ITM	BAUBE	Nathalie	
CEREMA	DTER NC	DECLEVES	Magalie	
CEREMA	Siège	AIT-EL-HADJ	Naïma	
<b>ENIM</b>				
ENIM		LE QUELLEC	Bernard	
<b>IGN</b>				
IGN		DELAHERCHE	Carole	
<b>VNF</b>				
VNF	DT CB	BERTIN	Pierre	
VNF	DT NE	THOMAS	Florence	
VNF	DT NP	LE REBELLER	Corinne	
<b>Parcs Nationaux</b>				
Parcs Nationaux	Parc national de Port-Cros	CHAMBIGE	Catherine	

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
<b>Autres ministères et divers</b>				
Autres ministères et divers	ENSM	CHAMBON	Valérie	
Autres ministères et divers	ENTPE	CENILLE	Sonia	
Autres ministères et divers	Préfecture 65	GOMEZ	François	
Autres ministères et divers	Ministère Agriculture et alimentation – EPL Lyon	VERNOZY	Annie	
<b>Syndicats et associations</b>				
FNACE	Patrick	LE CROM		
FO	Éveline	CATEAU		



**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE SACDD CLASSE EXCEPTIONNELLE SPÉCIALITÉ AG**

Conditions statutaires : être SACDD de classe supérieure, avoir au moins un an d'ancienneté dans le 6ème échelon de SACDD CS, compter au moins 5 ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emploi de catégorie B ou de même niveau au 31/12/2019.

Règles de gestion : compter au moins 8 ans dans un corps ou cadre d'emploi de catégorie B ou de même niveau dont 5 ans au 31/12/2019 dans le grade de SACDD CS.

1196 agents répondent aux conditions statutaires, 140 agents sont classés pour 85 postes

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>				
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL	POISSON	Brigitte	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 73	CHEVALLIER	Catherine	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 43	HILAIRE	Catherine	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 01	PARIS	Sylvaine	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 74	MASSON	Laurence	
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL	FOURNIER	Patrick	
Auvergne-Rhône-Alpes	SIDSIC 74	DITTA	Joël	
Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 69	JASON	Loris	
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>				
Bourgogne-Franche-Comté	DDT39	CONFURON	Maryse	
Bourgogne-Franche-Comté	DREAL BFC	HEBRARD	Fabienne	
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 25	CHAPPE	Marie-Hélène	
<b>Bretagne</b>				
Bretagne	DDTM 56	NICOL	Anne-Chantal	
Bretagne	DDTM 35	BUREL	Pascal	
Bretagne	DDTM 35	MAGNES-BORIOLI	Ghislaine	
Bretagne	DIR Ouest	NOEL	Catherine	
<b>Centre-Val de Loire</b>				
Centre-Val de Loire	DDT 41	DENIAU	Evelyne	
Centre-Val de Loire	DDT 36	DROUEN	Dominique	
Centre-Val de Loire	DDT 18	GAUCHÉ	Sandrine	
<b>Corse</b>				
Corse	DDTM 2A	VINCENT	Anita	
<b>Grand Est</b>				
Grand Est	DIRE	MARTIN	Patricia	
Grand Est	DDT 51	CORVISIER	Céline	
Grand Est	DDT 55	BOUZIKA M'FOUMOU	Paulette	
Grand Est	DDT 68	RUSSON	Thérèse	
Grand Est	DREAL	DAUSQUE	Colette	
Grand Est	DREAL	FRISON	Anne-Marie	

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
<b>Hauts de France</b>				
Hauts de France	DDTM 80	ROYON	Véronique	
Hauts de France	DDTM 62	DEPREZ	Brigitte	
Hauts de France	DIR Nord	LORTHOLARY	Violaine	
Hauts de France	DDTM 59	LEFEBVRE	Jean-Marc	
<b>Ile de France</b>				
Ile de France	DDT 95	GILLE	Didier	
Ile de France	DRIHL	LE BOUL'CH	Patrick	
Ile de France	DRIEA	SOAVE	Marie-Noëlle	
Ile de France	DDT 77	BERTELLE	Evelyne	
Ile de France	DDT 91	LOMBARDO	Fanny	
Ile de France	DRIEA	MOUSTIN	Raphaël	
Ile de France	DRIHL	CONSIL	Flore	
<b>Normandie</b>				
Normandie	DDTM 50	LEBRUN	Isabelle	
Normandie	DDTM 27	ARTERO	Réjane	
Normandie	DREAL Normandie	VENDANGE	Carole	
Normandie	DIRNO	MORIN	Jocelyne	
<b>Nouvelle Aquitaine</b>				
Nouvelle Aquitaine	DDTM 64	LAMAGNERE	Danièle	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 17	RASTOIX GARÉCHÉ	Marylène	
Nouvelle Aquitaine	DDT 47	REIGNIER	Georges	
Nouvelle Aquitaine	DREAL	PRADEAU	Marie-Jocelyne	
Nouvelle Aquitaine	DDT 79	MAUPAS	Claudine	
Nouvelle Aquitaine	DIRCO	CHARBONNIER	Noëlle	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 33	GUIGUEN	Stéphane	
Nouvelle Aquitaine	DIRM SA	MILLOT	Alain	
<b>Occitanie</b>				
Occitanie	DDT 09	MOUYSSAC	Jean-Luc	
Occitanie	DDT 48	SALANON	Odile	
Occitanie	DREAL	DUROYON	Alain	
Occitanie	DDTM 30	PARRA	Ana	
Occitanie	DDCSPP 81	BETATO	Josiane	
<b>Pays de la Loire</b>				
Pays de la Loire	DDCS 85	BOURGEOIS	Nathalie	
Pays de la Loire	DDT 49	DELHUMEAU	Mickael	
Pays de la Loire	DDT 72	BATTESTI	Valérie	
Pays de la Loire	DREAL PDL	DELAGNEAU	Lorène	
<b>Provence Alpes Côte d'Azur</b>				
Provence Alpes Côte d'Azur	DREAL	LAMY	Brigitte	
Provence Alpes Côte d'Azur	DREAL	CRESPIN	Gérard	

Harmonisateurs	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
Provence Alpes Côte d'Azur	DDTM 13	SERRIER	Olivier	
Provence Alpes Côte d'Azur	DDTM 83	CUESTA-GIOVANNETTI	Marie-Aline	
<b>MIGT 8</b>				
MIGT 8	DEAL MAYOTTE	MEZZOMO	Corinne	
MIGT 8	DTAM SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	DERIBLE	Kareen	
MIGT 8	DEAL GUADELOUPE	OSSEUX	Marguerite	
<b>Administration centrale</b>				
Administration centrale	CGEDD	BAZIN	Marie-Hélène	
Administration centrale	DGALN	ROYON	Laure	
Administration centrale	CPII	RIBES	Alain	
Administration centrale	SG	XIMENES	Eric	
Administration centrale	DGITM	OLIVARY	Evelyne	
Administration centrale	SG	POREE	Evelyne	
Administration centrale	SG	GRIBI	Mohsen	
Administration centrale	CGDD	VALLIAMEE	Andraise	
Administration centrale	SG	DANIEL	Sophie	
Administration centrale	CMVRH	GONTIER	Claudine	
Administration centrale	STRMTG	CORROTTE	Hervé	
Administration centrale	CGDD	HAMM-BRINDEL	Christiane	
<b>CEREMA</b>				
CEREMA	DTEC ITM	BENARD	Fabien	
CEREMA	DTER OUEST	LE MOING	Elsa	
<b>ENIM</b>				
ENIM		JOUANNY	Christine	
<b>IGN</b>				
IGN		GUERARD	Colette	
<b>VNF</b>				
VNF	DT BS	JEANDEL	Martine	
VNF	DT NP	ZALIK	Laurent	
<b>Parcs Nationaux</b>				
<b>IFSTTAR</b>				
IFSTTAR		LEVILLAYER	Sylvie	
<b>Autres ministères et divers</b>				
Autres ministères et divers	ACNUSA	REDON	Sylvie	
<b>Syndicats et associations</b>				
	CGT	BARTOLEMY	Michelle	

## LES PROCHAINES CAP

CAP mobilité 6 et 7 novembre 2018

## LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS

### Spécialité : Administration Générale

Stéphanie FERRARI-PAILLET 06 68 82 24 49 [Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr)

Jacqueline BALZA 01.40.81.24.21 [jacqueline.balza@i-carre.net](mailto:jacqueline.balza@i-carre.net)

Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 [jean-claude.monge@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-claude.monge@developpement-durable.gouv.fr)

Mauricette NADAL 04 67 13 74 05 [mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr)

Brigitte HOUVENAGHEL 04 95 50 99 58 [brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr)

### Spécialité : Contrôle transport terrestre

Jacques DOTU 06 20 32 44 19 [jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr)

Permanence à l'Arche de la Défense Tel : 01.40.81.24.20 Fax : 01.40.81.24.13

[fo-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fo-snp2e.syndicats@i-carre.net)

## **BULLETIN D'ADHÉSION**

**Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.**

**Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière.**

**NOM :**

**PRENOM :**

**GRADE :**

**INM :**

**SERVICE :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE :**

**DATE et SIGNATURE :**

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN P2E FO**

**MEDDE – MLETR– Plot I – Arche de la Défense – Colline Sud – 30, Passage de l'arche  
92055 – Paris La Défense Cedex 04**

**46, rue des Petites Écuries – 75010 Paris**